



Calgary (Alberta)

M. Hammoud vaccine un client de sa pharmacie.

Nader Hammoud est pharmacien agréé depuis 13 ans, d'abord au Liban, puis au Canada. Il est gérant de pharmacie depuis cinq ans et travaille actuellement dans le quartier sud-ouest de Calgary.

C'est son amour précoce pour la chimie et la pharmacologie qui l'a poussé à étudier la pharmacie. Ce qui lui donne le plus de satisfaction dans son travail de pharmacien est d'aider ses patients à se sentir mieux, que ce soit en prévenant la manifestation d'un effet secondaire ou en les aidant à bien prendre leurs médicaments. M. Hammoud a une longue liste d'objectifs professionnels : intervenir davantage sur le plan clinique dans la santé des patients; poursuivre sa formation professionnelle; et se servir de ses connaissances pour aider les patients aux prises avec une maladie chronique. Pour l'aider dans son travail, il est abonné au *Bulletin CCSPV* de la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination et se sert des informations et des ressources de la Coalition.

M. Hammoud a toujours cru que les pharmaciens devaient jouer un plus grand rôle dans la prise en charge de la santé des patients. Lorsqu'il a entendu dire que l'on pourrait demander à des pharmaciens d'aider à vacciner des gens durant la pandémie de grippe H1N1 de 2009-2010, il a tout de suite voulu être du nombre. Quand il était pharmacien au Liban, il administrait les vaccins annuels contre l'influenza. Il demeure convaincu que les pharmaciens au Canada devraient être autorisés à administrer des vaccins. Au Canada, il vaccine depuis un an. « Pour faire ce travail, dit-il, il faut être prêt à apprendre et suivre une formation en injections et en premiers soins. »

En Alberta, pour pouvoir vacciner, un pharmacien doit figurer dans le registre clinique du collège des pharmaciens; avoir suivi avec succès un cours de perfectionnement (fondé sur les Compétences en immunisation de l'Agence de la santé publique du Canada); et posséder un certificat en premiers soins et en réanimation cardiorespiratoire (n'importe quel niveau), qui doit rester valide pour toute la durée de l'autorisation à administrer des vaccins.

M. Hammoud constate que la profession de pharmacien évolue et se dit « choyé de travailler avec une excellente équipe de gestion de pharmacies qui a vu le vent tourner, nous a encouragés et nous a donné tous les outils nécessaires pour faire plus que de vérifier des ordonnances. » Selon lui, les nouveau-venus dans la profession et les personnes qui songent à y entrer ne doivent pas avoir peur du changement.

Durant la saison grippale 2009-2010, les plus grands défis ont été de planifier les horaires du personnel adjoint et de continuer à exécuter des ordonnances tout en administrant des vaccins. Les professionnels de la santé et le public ont vu que les pharmaciens ont été d'un précieux secours durant la campagne de vaccination contre le virus H1N1. M. Hammoud est donc sûr que l'on fera encore appel à eux durant les saisons grippales et pour la prévention des futures pandémies d'influenza.

